



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 janvier 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 6
Non excusés : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT SIX JANVIER, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 janvier 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS : M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - M. DUMONT - Mme TCHOULA NJIA - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. TASD'HOMME - Mme FERNANDES - Mme HEUCLIN - M. FOUBERT - M. LARGIER . Mme TOUPANCE.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. JACQUOT - M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. TASD'HOMME	à	M. BORD
	Mme FERNANDES	à	Mme PIOT
	Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS
	M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
	M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

N°2026_01_26-11

Ref : Direction des ressources humaines

Objet: Approbation de la convention d'adhésion au socle commun de prestations 2026 du Centre de gestion de Seine-et-Marne

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

VU la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique et en particulier les dispositions relatives aux centres de gestion de la fonction publique territoriale (articles 11 à 113),

CONSIDERANT qu'il est opportun de bénéficier de 6 missions constituant un appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines proposées dans le socle commun de prestations assurées par le Centre de gestion de Seine-et-Marne (CDG77),

CONSIDERANT la proposition de convention du CDG77, présentée en annexe, relative à l'adhésion au socle commun de prestations assurées pour les collectivités non affiliées au titre de l'année 2026,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 14 janvier 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

APPROUVE, l'adhésion au dispositif du socle commun de prestations assurées par le centre de gestion de Seine-et-Marne pour les collectivités non affiliées au titre de l'année 2026,

AUTORISE le maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants ;

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260129-2026_01_26-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 29 janvier 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault